



SAUVIGNY-LE-BOIS : L'URBANISME EST AUSSI NÉCESSAIRE À LA CAMPAGNE QU'À LA VILLE - ENTRETIEN AVEC DIDIER IDES, MAIRE - Propos recueillis par Hélène Delorme - Iconographie par HD

M. Didier Ides, conseiller municipal depuis 30 ans, est maire de Sauvigny-le-Bois et vice-président à la transition écologique et solidaire de la CCAVM et du P.E.T.R. A la retraite depuis un an, il était agriculteur et cultivait des céréales en bio. Il nous a accordé un entretien le 18 octobre 2021 à la mairie de Sauvigny-le-Bois.

Monsieur le Maire, votre bourg apparaît au visiteur comme un lieu pimpant où il fait bon vivre. Comment êtes-vous parvenu à ce résultat ?

C'est une longue histoire. À Sauvigny nous avons été parmi les premiers à entreprendre l'aménagement du village. Le projet a été imaginé au cours des années 1990 et les travaux ont été réalisés en 2000. L'aménagement des « villages » (appellation des hameaux de la commune) a suivi entre 2010 et 2017. Il faut dire que je suis tombé dans la marmite de l'urbanisme très tôt, car l'urbanisme est aussi nécessaire à la campagne qu'à la ville. Dès mon élection, ces réflexions m'ont persuadé qu'une approche globale est indispensable pour penser et mener à bien l'aménagement d'un village.

Lors des instructions à donner au maître d'œuvre, nous avons deux priorités : pour Sauvigny, qui se situe à la croisée de trois départementales (D 957, D86 et D 105), assurer la sécurité des piétons tout en régulant la circulation des voitures, très intense (4.000 véhicules / jour) notamment aux heures de départ et de retour des lieux de travail ; conserver le caractère rural du bourg-centre et des 4 « villages ».

Comment avez-vous tenu ces objectifs ?

Ces deux objectifs ont présidé au dosage des divers outils utilisés pour aménager les voies de circulation. Dans les hameaux, nous avons

privilegié la végétalisation tant pour protéger les piétons que pour ralentir les voitures. Aujourd'hui à Bierry notamment les voies de circulation piétons sont bornées par des haies avec des arbres fruitiers incorporés ; pour le tronçon de route en ligne droite, des plantes sur un flot central ferment la perspective et font ralentir les conducteurs. Je voulais aussi recréer des noues mais la largeur de l'emprise publique (10 mètres) ne l'a pas permis.

À Sauvigny, la circulation est régulée par des moyens plus classiques, mais de la manière la plus douce et discrète possible : pour protéger les piétons, caniveaux avec barrières urbaines ou trottoirs bas et en biais ; pour faire ralentir les conducteurs, création « d'évènements » telles les variations de couleurs des habitations.

Aux entrées des bourgs, les accotements et trottoirs ont été enherbés partout où cela était faisable.

Nous avons bien sûr consulté les habitants. Les réunions publiques nous ont parfois conduits à revoir nos projets. Ainsi l'idée de mettre des sens uniques à Bierry a suscité un tel tollé lors de la réunion organisée que nous avons dû l'abandonner.

Dans le bourg centre et les « villages », le bâti ancien est bien entretenu. Quelle est votre méthode ?

Sur ce point aussi, nous combinons plusieurs actions. Le meilleur moyen pour inciter les propriétaires à entretenir leur maison est que la commune donne l'exemple. Ainsi quand j'ai trouvé un rouge « basque » pour repeindre les menuiseries des bâtiments communaux, tout le monde a été séduit et a suivi le mouvement en repeignant portes et fenêtres. Même réaction

quand nous avons « mis en couleur » les murs de la mairie et des autres propriétés de la commune. A côté d'un bâtiment entretenu, une maison délaissée paraît encore plus misérable. Pour valoriser les éléments anciens typiques du territoire, les agents municipaux ont remonté le mur en pierre sèche qui longe le parking au centre du village. Nous avons aussi consolidé la chapelle du « village » de Montjalin en stoppant, par une intervention simple et sans trop écouter les experts, l'ouverture des murs du transept qui tendaient à se détacher de ceux de la nef.

Parallèlement, nous avons mené une politique de reconquête du centre bourg. Cet objectif suppose de densifier et de gérer le stationnement car de nos jours la plupart des ménages installés en zone rurale ont deux voitures. Dans ce but, nous avons associé deux types d'actions : préemption de bâtiments lors de leur mise en vente ; création d'un lotissement de 7 logements à l'emplacement d'anciens bâtiments agricoles par l'Office auxerrois de l'habitat.





Le mur en pierre sèche

Eglise

Le lotissement de 7 logements

Le groupe scolaire

Maisons anciennes

J'ai vu un bâtiment contemporain dans votre village.

C'est le **groupe scolaire** qui accueille 104 enfants de la maternelle au primaire. Ouvert en 2011, il fut le premier bâtiment public BBC du département. **Les repas sont cuisinés sur place avec des aliments bio et locaux à 70%**. Les fruits qu'il faut acheter font baisser la proportion. Il y a aussi un jardin et un verger pédagogiques qui sont cultivés par les agents municipaux et les enfants et dont les produits approvisionnent la cantine.

Comment avez-vous financé toutes ces actions ?

La surface financière de la commune (selon les années au troisième ou quatrième rang dans la CCAVM - Communauté de communes Avallon, Vézelay, Morvan), ne suffisait pas. Non sans culot mais aidés par les banques, nous avons utilisé **l'emprunt**, parfois en frôlant le risque de trop emprunter. Par ailleurs pour les logements, nous avons recouru **aux**

subventions de la Région (dans le cadre des opérations Cœur de village) qui nous a aussi aidé pour acheter les 6.000 m² nécessaires au groupe scolaire. Du côté de l'État, nous avons fait jouer **la DETR**. Le Département a aussi fourni son écot. **Les fonds européens** ont été difficiles à mobiliser. En 2001, avec l'appui du Préfet, nous avons tout de même réussi à mobiliser 1 million de francs.

N'oublions pas les ressources fournies par **la décharge**, ouverte en 1999 sur un terrain communal. Le traitement des déchets est habituellement vu comme un épouvantail néfaste à l'environnement. Je ne partage pas ce point de vue car le risque environnemental de ce type d'équipement peut être géré. Ainsi SUEZ a installé un « bio-réacteur » qui en accélérant la décomposition des déchets et en confinant les gaz alimente une turbine qui produit de l'électricité. Le principal handicap à ce type de traitement des déchets reste la gestion des odeurs.

Pour l'avenir, que préparez-vous ?

Nous avons programmé **l'agrandissement de la salle des fêtes** qui passera de 100 m² à 230/240 m². Ce sera un bâtiment BEPOS (bâtiment à énergie positive) qui produira plus d'énergie qu'il en consommera. Nous n'avons pas prévu de nouveau parking car il n'est pas sérieux de donner davantage de place à la voiture. Les automobilistes doivent utiliser les moyens existants, l'effort doit porter sur la réduction du nombre de voitures. Par exemple, pour le bus scolaire, à peine 16 enfants y sont inscrits pour un total de 104 élèves. Dans le contexte de la crise climatique, un tel individualisme exacerbé doit changer.

La circulation des voitures dans le bourg et les « villages » reste un souci qui oblige à envisager de nouvelles régulations. Pour ralentir la vitesse, nous réfléchissons à la création de « portes » ne laissant qu'une voie de passage, à des chicanes, à des feux rouges « comportementaux » ou « récompenses » qui passent au vert si la vitesse indiquée est respectée, à des zones à 30km/h. Tout cela pour une minorité d'usagers de la route car les comptages effectués révèlent que seulement 15% des conducteurs ne respectent pas les réglementations.

Ma principale préoccupation aujourd'hui est la mobilité. En effet, la création de logements dans les campagnes peut faire sombrer dans la dépendance les ménages à faibles revenus du fait du poids des coûts de transport dans leurs budgets. J'ai pris cette responsabilité à la CCAVM et je recherche les meilleures façons de concevoir la mobilité pour qu'elle ne s'accompagne pas de dépendance. Cette question complexe que le mouvement de retour à la campagne va mettre en avant m'apparaît comme décisive pour l'avenir.



La mairie (en jaune) et un bâtiment municipal (en rose)